



Probleme suite a une vente

Par **dpm108**, le **07/07/2009** à **21:49**

Bonjour,rnrnbonjours,rnrnj'ai vendu une moto sur internet aux enchere,l'acheteur est venue recuperer la moto avec une remorque et la sangler au deux extremité du guidon et au niveaux du porte bagage,3 jour plus tard il me contact en me disant qu'il a fait 200 metre avec la moto et a freiné de l'avant et la le guidon est partit,maintenant il me propose de reprendre la moto sinon il la fait expertiser et porte plainte pour vis cacher car il a constater qu'une des quatres vis qui tient le guidon est plus courte et a ete aparament scier,moi je pense plutot que au moment du chargement sur la remorque il a trop tendu les sangles et la vis un peut plus courte peut etre a ceder,j'ai effectuer 800 kms avec et aucun soucie,est il en mesure de proceder a cette demarche en sachant que si je la recupere et bien j'ai une moto hors d'usage et la carte grise barré vendu.rnrnmerci

Par **Tisuisse**, le **07/07/2009** à **23:33**

Bonjour,rnrnLisez ce lien, il vous donne toutes les infos nécessaires.rnrnhttp://www.experatoo.com/droit-routier/vente-achat-vehicule-panne_23072_1.htm